

Suite : Composition & Effectif de la MISSION COULINEC
du RESEAU " TURQUOISE " du B.C.R.A. "

- K - GUYADER Camille : Opticien F.F.C. P.02
Activité : du 29.03.1944 - SR.Commercial-Politique-Economique-BOA -
Après la disparition de la Mission a Continué son Activité dans le
Groupe de " L'O.R.A." de DOUARNENEZ.
- L - NEDELLEC Pierre : Directeur/Ad. de Banque F.F.C. P.02
Activité : du 30.03.1944 - SR.Bancaire-Economique-Civil-Militaire, après
la disparition de la Mission, à Continué son Activité dans le Groupe "OR
- M - MAROT Bernard : Gérant d'Usine de Conserverie F.F.C. P.02
Activité : du 02.04.1944 - SR.Commercial-Maritime et BOM .Après la disso-
lution de la Mission, a continué son Activité dans la Groupe "Libé-Nord
- N - PERON Jean : Patron-Pêcheur F.F.C. P.02
Activité : du 29.03.1944 - Renseignements Commerciaux Maritimes - BOM, Hev
berge.) après la disparition de la Mission , a cessé toute activité, pour com -
mander une Unité de Pêche.
- O - LE FROID Denise - Secret.Mairie ,QUIMPER F.F.C. P.02
Activité : du 02.04.1944 - Documents d'Identité - Hébergement - Renseignement
Commerciaux- Transport Matériel-Agent de Liaison, après la disparition d
la Mission, est rentrée dans un Groupe d'Action " F.F.I. " .
- P - NEDELEC Hélène - Employée d'Usine F.F.C. P.02
Activité : du 04.04.1944 - Hébergement - Agent de Liaison - Trans port d
Matériel. Après la Disparition de la Mission, a rejoint un Groupe d'Acti
" F.F.I. "
- Q - FAOU Eugène - Officier de Police F.F.C. P.02
Activité : du 05.04.1944 - Renseignements Politiques - Identifications -
Reng.Civil-Militaires - BOA - Documents d'Identité - Après la disparitie
de la Mission, a continué son Action de Résistant dans la Police. A été
Nommé Commissaire Principal à la Fin des Hostilités.

& : BOA = Bureau des Opérations Aériennes (Recherche de Terrains et Par
chutages, ou pour des Opérations par LYSANDER.

BOM = Bureau des Opérations Maritimes (Recherche de Navires de Pêc
ou Autres Unités Navigantes, pour transport et Evacuation de
Résistant ou d'Aviateurs abattus en FRANCE, vers l'ANGLETERRE

& 2. - Agents appartenant à notre Mission ayant été :

Ref.

Arrêtés : B - C - D - E - F - G - H - I - J .

Evadés : B - C

Déportés : - D - E - F - G - H - I - J .

Disparus ou Morts en Déport. E - - H - I - J .

& 3. - Agents de Notre Mission, restant actuellement en Vie :

<u>NOM</u>	<u>Prenoms</u>	<u>Adresse</u>
B - MAREC	Louis	"Ker-Ys"LE JUCH 29100 DOUARNENEZ
C - KERVAREC	Etienne	II, Impasse des Comorans 29100 Douarnenez
D - KERVAREC	Yvonne	19 Bd. Mentaigne 29200 BREST
F - LOZACH'MEUR	Maria	Hopital Laennec (Moyen Séjour) 29000 QUIMPER
L - NEDELLEC	Pierre	10, rue Charles Péguy 23113 AUDIERNE
O - LE FROID	Denise	(inconnue)

-----y
 Monsieur François BOULARD et ses quatre Agents du "B.O.M."
 ont été fusillés le 06 JUIN 1944 par les ALLEMANDS.

EXTRAIT

du DÉCRET en date du 9 Décembre 1957

publié au J. O. du 14 Décembre 1957

portant nominations dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

ARTICLE 1^{er} - Sont nommés dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur

AU GRADE DE CHEVALIER

.....
M A R E C Louis, Marie

" Enrôlé du Mouvement "Libération-Nord", s'est offert pour rapatrier en Angleterre des aviateurs alliés et des agents du B.C.R.A. Le 7 avril 1943, embarquant 19 hommes sur sa pinasse "DALC-HMAD", réussissait une audacieuse évasion du Port de DOUARNENEZ et après une traversée mouvementée atteignait les côtes d'Angleterre le 9 avril 1943.

" Engagé dans les Forces Navales Françaises Libres et volontaires pour les missions périlleuses, débarquait à nouveau sur les côtes de Bretagne au début mars 1944, comme agent radio du B.C.R.A. de Londres pour y accomplir une mission de renseignements dans la région opératoire "TURQUOISE".

" Arrêté, porteur de messages conventionnels, le 20 avril 1944 par la Gestapo refusa de les déchiffrer et de révéler la composition du Réseau, malgré toute la gamme des tortures qu'il eut à subir. Incarcéré à RENNES, puis dirigé vers les camps de déportation, s'évadait le 11 Aout 1944, du train qui le conduisait en Allemagne et rejoignait aussitôt les F.F.I. de la Région d'ANGERS.

Belle figure de la Résistance."-
.....

Ces Nominations comportent l'attribution de la Croix de Guerre avec Palme, elles annulent les citations accordées pour les mêmes faits.

Par le Président de la République
Le Président du Conseil des Ministres

Signé : Félix GAILLARD

POUR AMPLIATION

L'administrateur Civil GHERRIERE
Chef du Bureau des Décorations
P.O. Le Lieutenant MONTAZEAUD

Signé : René COTY

Le Ministre de la Défense Nationale
et des Forces Armées

Signé : J. CHABAN-DELMAS

Montazeaud

CHATEAUBRIANT le 23 Mai 1945

DETACHEMENT D'ARMEE DE L'ATLANTIQUE
ANTENNE NORD
CENTRE DE LIAISON INTERALLIE
ETAT - MAJOR F.F.O.

Le Capitaine FEUILLET, Chef du CENTRE-ANTENNE NORD
Certifie avoir reçu, après Mission Terminée dans la Poche
de LORIENT (Enclave de BELLE-ILE), du Chargé de MISSION
de 2^e Classe, le Lieutenant MAREC Louis, Pseudo KERVAREC
Louis, Chef-Radio et de Renseignements, du Réseau d'Opé-
ration Maritime " LOLA III " ; le Matériel Suivant :

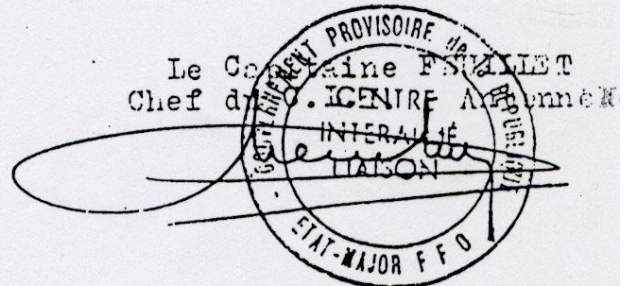
" INVENTAIRE du Matériel " Radio LOLA III "

- 1 Poste Radio- Emetteur Récepteur "PARASSET" B.état de Marche
- 1 Vibreur avec 1 Condensateur défectueux
- 1 Transformateur Bon état de marche
- 2 Ecouteurs - - / - -
- 1 Ragono - - / - -
- 3 Lampes/valves - 1 6V6 2 6K7 1 6X5 - / - -
- 2 Antennes - - / - -
- 5 Quartz N° 3322 - 3435 - 6696 - 7029-339I ---/--

DOCUMENTS ALLEMANDS

- 4 Cartes d'Etat-Major, concernant les Régions Minées
- 6 Cartes d'Etat-Major, avec plans de Batteries de Défenses
Côtières, ainsi que de D.C.A.
- 5 Diagrammes de Postes Emetteurs.

Le Capitaine FEUILLET
Chef du CENTRE ANTENNE NORD



No 517-2 **RECEPISSE**
 d'un envoi chargé ou recommandé
 sans reture ni surcharge

DESTINATAIRE :
 Monsieur le Général de Larminat
 G. Séguin du Champ de Mars
 Paris XVI

A REMPLIR PAR L'AGENT DES POSTES
 Nature de l'objet : lettre Valeur déclarée : _____
 Contre-remboursement : _____ Poids : _____
 Montant de l'affranchissement : 100

Signature de l'agent : *[Signature]*

1959
 10
 11
 12

24 Octobre

LE GÉNÉRAL DE LARMINAT

Cher Monsieur

Je me suis malheureusement
 pas eu moyen d'obtenir
 satisfaction à votre égard,
 car il n'est plus accordé de
 citation au titre de la guerre
 1945, depuis déjà plusieurs
 années.

Avec mes respects, je vous
 exprime mes sentiments
 cordiaux

[Signature]

3 pièces en retour



R.206.

The Chairman, Committee and Members
of the
R.A.F. Escaping Society
request the pleasure of the company of
Monsieur Louis Marec
at an
International Rally
to be held in London
from 18th to 22nd July, 1960

Rally H.Q., Eccleston Hotel,
Victoria, London, S.W.1



3

The Lord Chamberlain is
commanded by Her Majesty to invite

Monsieur Louis Marec
to an Afternoon Party in the Garden of Buckingham Palace
on Thursday the 21st July 1960, from 4 to 6 o'clock p.m.,
(Weather Permitting.)

Morning Dress, or Uniform, or Lounge Suit.

TIONS REGION

SUITE

Des membres de la Résistance de la région qui, pendant la guerre, aidèrent les aviateurs alliés à s'évader vont être les hôtes de la reine d'Angleterre

LA REINE D'ANGLETERRE A INVITE A LA GARDEN-PARTY QU'ELLE DONNERA AU PALAIS DE BUCKINGHAM, LE 21 JUILLET, UNE CANTAINA DE MEMBRES DES MOUVEMENTS DE RESISTANCE QUI ONT AIDE LES AVIATEURS ALLIES A SEVADER D'EUROPE PENDANT LA GUERRE DE 1939-1945. LES MEMBRES DES MOUVEMENTS DE RESISTANCE SERONT LES HOTES DE LA SOCIETE D'EVASION DE LA ROYAL AIR-FORCE; ILS PASSERONT CINQ JOURS EN GRANDE-BRETAGNE. ON COMPTE PARMI EUX DES RESSORTISSANTS DES PAYS SUIVANTS : FRANCE, BELGIQUE, PAYS-BAS, LUXEMBOURG, ITALIE, NORVEGE, GRECE ET DANEMARK.

Visites et réceptions

Au cours de leur séjour en Grande-Bretagne, qui commencera le 18 juillet, ils visiteront le château de Windsor. Le maire de cette ville leur souhaitera la bienvenue. Ils se rendront ensuite au monument de Runnymede, érigé à la mémoire des pilotes de la Royal Air-Force qui ont trouvé la mort pendant la guerre.

Le 19 juillet, les membres de la Résistance seront les invités d'honneur à un banquet donné au Café Royal par le maréchal de la Royal Air-Force, Sir Ronald Trelaw-Chapman, banquet auquel seront invités les ambassadeurs et attachés d'ambassade des pays d'origine des visiteurs.

Avant d'aller assister à une réception offerte par le lord-maire de Londres, les membres de la Résistance visiteront l'église St-Clément-Danes, église de la R.A.F., située sur le Strand, à Londres.

Leur séjour a été organisé par la Société d'évasion de la R.A.F., qui va en payer tous les frais. Feront également partie du groupe : le docteur Donald Caskie, ministre de l'Eglise écossaise de Paris, qui fut fait prisonnier par les Italiens et les

Allemands, et M. César Marty, qui a servi de guide aux aviateurs évadés traversant les Pyrénées pour se rendre de France en Espagne.

Plusieurs résistants bretons

Plusieurs Bretons feront partie du groupe des résistants qui seront invités à Buckingham-Palace par Sa Majesté la reine d'Angleterre :

Docteur et Mine Le Compte, de Loudéac; Mme et M. Juanjean, de Plouézec; M. Joseph Lanoc, rue de Chateaubriand, Guingamp; Mme R. Le Cardinal, rue Magloire, Châteaudren; M. Georges Le Cun, rue du Grand Portrieux, Guingamp; docteur et Mme Le Jann, quai de Trégulier, Morlaix; Mme Magne, 6, rue Neptune, Brest; M. Jo Malignan, 1, rue Bernadette, Penhars-Guilmer; M. Louis Marec, 18, rue de la Marine, Douarnez; Mme A. Thomeuf, 1, rue Alain Le Grand, Vannes.

M. Le Cun était l'un des principaux organisateurs de l'évasion des aviateurs. De Guingamp, il les conduisait à la « Page Napoléon », où ils étaient embarqués sur des vedettes britanniques. Huit opérations eurent ainsi lieu en 1944.

M. Lanoc, également de Guingamp,

fut un jour surpris par la Gestapo; il cacha les aviateurs près de son moulin et, afin de persuader les Allemands qu'il ne travaillait pas contre eux, il leur donna de la farine, denrée alors fort précieuse.

Mme Le Cardinal, de Châteaudren, cacha, en mars 1944, plusieurs aviateurs dans son café, leur procurant un aile et des vivres à la barbe des Allemands qui avaient réquisitionnés des pièces chez elle. Quelques jours plus tard, les Anglais vinrent recueillir ces aviateurs sur la côte, à quelques kilomètres de là.

Les oubliés...

Ce marin de l'île de Sein

UNE CROIX DE GUERRE
entre deux

l'un des rescapés du réseau d'Estienne d'ORVES matelot sur le faux langoustier "Louis-Jules" a dû partager une croix de guerre avec un camarade

C'ÉTAIT une veille de Noël, la veille de ce premier Noël après l'invasion, en 1940 dans la banlieue de Nantes, à Chanléry: Le capitaine de vaisseau d'Estienne d'Orves, vendu par un agent allemand qui s'était introduit dans son équipe, était arrêté avec une partie de son réseau, le premier réseau français.

La nouvelle fut accueillie à Londres avec consternation dans les milieux de la France Libre. Dans la France occupée, plongée dans les ténèbres les plus épaisses, l'épopée d'Estienne d'Orves et de ses compagnons ne devait être connue que plus tard. A Nantes, l'arrestation inexplicable de MM. Clément et Secou, prit l'allure d'un fait divers. On arrêtait assez fréquemment, et sans explication.



M. Maurice
GUILCHER
l'un
des rescapés
du réseau
d'Estienne
d'Orves

ALORS cette menace grave, la France Libre trouva encore des volontaires pour continuer ses missions de liaisons, notamment un équipage de chœ nous, François Folio, Amédée Anquetin, Maurice Guilcher, de Sein, Penrice et Corneo, de Camaret, Étienne de Gallardon.

Les trois derniers avaient rejoint le général de Gaulle sur le "Bouannez ar Mor", le 24 juin 1940, avec « presque des liens, tous les hommes sautés. Ce qui avait fait dire au chef de la France Libre: "Mais toute l'île de Sein est donc là." »

Affectés sur le "Courbet" à Portsmouth, nos six compatriotes furent ensuite dirigés sur Penzance pour entreprendre un nouvel épisode.

« Nous étions tous les six volontaires pour les missions dangereuses, nous explique M. Maurice Guilcher.

Le faux langoustier, traqué par sa marque est arraisonné au large d'Ouessant

Le 14 février 1941, au petit jour, le "Merrill-Louise", dit "Louis-Jules", un langoustier de 14 mètres équipé d'un moteur 15 CV, « qui marchait quand il pouvait », nous dit M. Guilcher, quittait Penzance. Il était armé comme pour la pêche, avec sous ses pontons, mais en réalité transportait plusieurs agents secrets dont le radio Le Prince qui devait remplacer le traître Gessier, dit Marty. François Folio était à la barre.

La première journée se passa sans incidents. C'est le lendemain matin, vers 9 heures, au large d'Ouessant, que nous avons été arraisonnés par un patrouilleur allemand, raconte M. Guilcher. Nous avons jeté à l'eau tous les papiers du bord et camouflé le poste émetteur dans la cuve à mazout.

« Les Allemands se doutaient-ils de notre mission ?

« Bien sûr, nous étions traqués par Moxey et puis notre bateau portait toujours la marque jaune des bateaux de pêche. Nous ignorions que les Allemands l'avaient fait changer. »

« A Brest, les Allemands nous ont enfermés dans le sous-sol du pilotage et le lendemain soir, nous étions transportés à Angers en voiture cellulaire. Convoqués devant le juge militaire allemand, nous avons eu la surprise de voir sur la table, en pièces détachées, le poste émetteur du radio Le Prince, alors nous avons compris. »

Brûlé à la chaux vive par les Allemands ses yeux ont changé de couleur

M. Maurice Guilcher et ses compagnons durent comparaître le 15 mai avec d'Estienne d'Orves et ses compagnons devant le tribunal militaire allemand de Paris. Le capitaine d'Estienne d'Orves fut condamné à mort avec notamment François Folio, Corneo, Penrice et Étienne, qui n'avaient pas 30 ans,

urent condamnés aux travaux forcés ainsi que notre ami Maurice Guilcher, père de trois enfants.

Après 6 mois à Fresnes, toutes les compagnons de d'Estienne d'Orves furent dirigés sur l'Allemagne en forteresse.

Ils vécurent sous le régime rigide des déportés. Maurice Guilcher, pour sa part, fut passé à la chaux vive et horriblement brûlé. Ses yeux changèrent de couleur et il depuis acquiesça les chemises tombèrent sous.

« Je ne pouvais pas me plaindre, nous dit-il, car si j'avais protesté, c'était le four crématoire. »

Il tenta quand même de s'évader avec un médecin et un curé de Bruxelles

Traversant à Stockholm, Maurice Guilcher trouva deux sympathiques Suédois comme lui, un médecin de Stockholm et un curé de Bruxelles. Tous trois décidèrent de s'évader après avoir volé des uniformes allemands et des pistolets automatiques. Un prisonnier leur fabriqua une sorte de métaux pour scier les barreaux de leurs cellules. On s'y fit. Mais, alors que tout était prêt, les gardiens allemands eurent l'idée de sortir les cellules la soir même de l'évasion, et le pop aux roses se découvrit.

« Nous avons encore eu le charbon, puis après M. Guilcher, nous n'avons pas trouvé les pistolets cachés, nous le disage, sans quoi c'était le poteau. »

Expédiés dans un camp de concentration près de Leipzig, les trois doués connurent un régime plus dur encore.

M. Guilcher, libéré par les Russes, revint à Auderny en mai. Personna ne le reconnut, pas même les siens. Il pesait 35 kilos et avait vieillit de 20 ans.

Un diplôme de croix de guerre entre deux

On voudrait ne pas croire que notre pays ne se souvient plus de tout cela et pourtant... Dans le cas précis de M. Guilcher, l'administration centrale s'est avérée à une platonisme « matricule oublié ».

Des hommes qui furent parmi les premiers compagnons de la France Libre, qui se sont battus contre l'ennemi à une époque où des hommes parmi les meilleurs n'osaient risquer l'aventure, ces hommes ont été oubliés. Maurice Guilcher partage avec Amédée Anquetin un diplôme de croix de guerre.

« Oui, même dans la reconnaissance, on a voulu faire des économies. J'ai demandé, avec une philosophie souriante, M. Guilcher, qui n'a jamais rien voulu demander, nous confia-t-il.

« C'est Anquetin qui a le diplôme, on ne peut pas le déchirer en deux. »

« Nous pensons, en ouvrant le livre à cette page oubliée, acquiescer modestement, une dette qui nous était due. »

1960

La commémoration des combats de Lesven (suite)

Nous avons rappelé hier qu'en août 1944 à la libération, les Allemands s'étaient retranchés en différents points de la région. Ceux qui sont dans le Cap Sizun tentent de rejoindre le gros de la troupe dans la presqu'île de Crozon. Dans la nuit du 25 au 26 août une colonne de 400 soldats ennemis se dirigent vers Lesven, en Beuzec-Cap-Sizun où ils vont tenter d'embarquer pour traverser la baie de Douarnenez. Les résistants de Douarnenez ont été avertis de la manœuvre, ils se rendent sur les lieux. D'autres groupes viennent les rejoindre. D'un côté 400 Allemands armés jusqu'aux dents, de l'autre une centaine de résistants, dont une cinquantaine de Douarnenistes.

LES RESISTANTS PRENNENT POSITION

Depuis le 25 août au soir toutes les compagnies de Douarnenez sont en état d'alerte car le commandant de la place, Quilbriac, vient d'être avisé d'une éventuelle sortie des Allemands de Lézongar.

Dés dispositions de départ immédiat et de combat sont prises et, à 4 heures, on apprend que les Allemands se dirigent vers Beuzec. C'est le départ. Après une courte réunion des responsables de compagnies à l'entrée du bourg de Beuzec, il apparaît que les Allemands s'approchent de la plage de Lesven où une embarcation s'apprête à les emmener à Morgat, en face. Une partie de la section de la compagnie Klébert arrive la première en position sur la pointe est vers 2 h. En bas dans la grève, à moins de 100 m., les soldats allemands parlent très fort et organisent leur embarquement. La deuxième partie de la section de la compagnie Klébert va s'écarter et restera en retrait, avec ses deux fusils-mitrailleurs en compagnie du groupe Marceau; un groupe de huit hommes, dont trois avec le maître principal Cottoné, arrive peu après et prend position au bas de la pente à vingt mètres à peine des Allemands, en compagnie de quelques hommes de la compagnie Klébert dont un fusil-mitrailleur. Le groupe de Tréboul arrive peu après et prend également position sur la pointe.

LE COMBAT

A peine installé, le lieutenant Allaire ouvre le feu à la mitrailleuse. Immédiatement, toutes les armes furent sur la plage où sur la canonnière se distingue à quelques encablures de la plage. Rafales de fusil-mitrailleur bien ajustées seraient parvenues à couler une embarcation bondée d'Allemands s'apprêtant à accoster la canonnière. Les Allemands sont grenadés sur la grève et leurs pertes sont très élevées. Les ennemis ripostent d'abord à partir de la canonnière. Ils tirent par balles éclairantes, provenant de mitrailleurs 13 mm. 2 et vraisemblablement d'un canon de 20 mm. Le feu commence ensuite du versant ouest, de la grève où les Allemands se sont repliés. Le feu est très intense et les F.F.I. à découvert sur la pointe opposée doivent se replier, assaillis de tous les côtés. Ce repli s'effectuera difficilement dans le terrain à nu et complètement mitraillé. Tel un groupe de 10 hommes restera en position sur la pointe et tiendra tard dans la matinée malgré le feu violent des Allemands. Finalement le navire quitte l'anse. L'embarquement a échoué et les F.F.I. ont alors 3 blessés et un mort à déplorer. La première partie des combats est terminée et maintenant il va falloir contenir les assauts des Allemands devenus furieux à leur échec. Le lieutenant Max tente une attaque de flanc avec le groupe Marceau et une section de F.T.P. est mise en position sur la route qui mène de Lesven à Audierne dans les « Quatre Vents », empêchant ainsi tout repli éventuel des Allemands vers leur point de départ. Pendant ce temps les renforts arrivent et une section de Quimper, sous les ordres du capitaine Bédéric, prend part au combat. Les Allemands occupent la ferme la plus rapprochée sur la côte qu'ils incendient par la suite. Ils ont installé un mortier et utilisent les armes automatiques. Quatre jeunes résistants : Laurent Goridec, Jean Tanguy, Jean Cloarec, Henri Guével tombent entre leurs mains et sont achevés aussitôt.

Les renforts ne cessent d'arriver. Une section de Brieuc prend position ainsi que plus tard une autre mitrailleuse. A 16 h., la section Verdun de la compagnie Klébert, qui vient de relever une autre section de la même unité qui a combattu une partie de la nuit et toute la matinée, s'installe dans la ferme blanche, à environ 400 mètres de la route Beuzec-Audierne.

L'ennemi occupe alors la ferme à toit rouge Kerigodon. Vers 18 h., l'ordre de l'attaque générale est donné à toutes les sections et les

C'était il y a 17 ans... Evasion par mer à bord du Breiz-Izel (II)

Nous avons raconté hier comment 12 aviateurs alliés convoyés par Yves Vourch, Pierre Philippon et Jean Pat étaient arrivés à Douarnenez dans la nuit de Noël 1943 pour tenter de rejoindre l'Angleterre par la mer, et comment cette première tentative d'évasion échoua. Gabriel Cloarec, de Tréboul prit alors la responsabilité d'organiser la fuite.

Après les préparatifs de départ et de la mise en scène destinée à écarter les soupçons, tout le monde se retrouve à bord du « Breiz-Izel », le soir du 21 janvier, 12 aviateurs alliés, 19 réfractaires.

Mme Cloarec, l'épouse du patron et ses filles s'installent sous les arbres du Treiz pour guetter le départ du bateau. Elles sont là dans la nuit noire, tremblantes, épiant les bruits dans la mer.

ATTENTE ANGOISSEE DANS LA NUIT

Combien de temps ?... La nuit est froide; elles ne s'en rendent pas compte tant leur attention est fixée sur le quel d'en face. Elles voient le bateau quitter son mouillage, très doucement, lâchant sa chaîne qui reste au fond de l'eau.

Les femmes quittent aussi le Treiz pour suivre la progression de la barque. Elles s'installent sur la falaise, plus en aval sur la montagne de la Croix. De là elles dominent tout l'estuaire qui mène à Pouldavid.

Leurs regards fixent les postes allemands, celui du guet en face où elles voient le guetteur allumer un briquet ou une allumette pour sa cigarette ou sa pipe, le poste de l'île Tristan, la digue qui barre l'entrée à l'ouest.

Comment comprendre que l'Allemand, lui, ne vole pas le bateau beaucoup plus proche que le guet ?

Elles peuvent guetter facilement les évolutions du « Breiz-Izel » se dandinant dans le chenal. Elles entendent, et elles savent que Gabriel entend les pas de la garde volontaire que les Allemands ont postée sur le quai; cette garde est faite de vieux marins de Tréboul; ils ont pour mission de surveiller tous les bateaux, de signaler aux Allemands tout essai de fuite nocturne.

LA GARDE VEILLE

On avait bien promis à Gabriel que le nécessaire serait fait pour occuper ces gardes, pour les attirer le plus loin possible de leur poste de veille. Y eut-il une tentative dans ce sens ?

Il semble que non car ils étaient là allant et venant sans répit. Les femmes entendaient leurs pas. Elles savaient que Gabriel les entendait; elles imaginaient les questions qu'il se posait : passera-t-il ou non ? Le chenal est bien étroit.

LE DEPART EST SIGNALÉ AUX ALLEMANDS

Elles demeurent ainsi sous les pins. Elles perçoivent que le bateau descend très lentement avec la marée. Et soudain elles comprennent, elles constatent avec effroi que les gardes eux aussi ont remarqué la lente progression de la barque. Elles les voient qui s'en vont vers le guetteur allemand pour lui signaler qu'un bateau s'en va.

L'homme de la Gast (douane allemande) sort de son abri et regarde dans la direction que les guetteurs français lui indiquent. L'Allemand regarde; il ne voit rien; plus exactement il déclare : « C'est un rocher qu'il y a là, ce n'est pas un bateau ».

ARRETEZ ! AU VOLEUR

Non satisfaits d'avoir alerté le guetteur allemand les gardes ont gravi la falaise où se tiennent les femmes. Ils se postent à deux mètres d'elles, sans les voir tant la nuit est profonde.

Tout ce manège, qu'elles vivent intensément, a pris du temps. Et la barque glisse désormais plus rapide, mais toujours silencieuse dans le

1944, les petits groupes d'émigrés, commencèrent à se présenter la cale de l'Enfer. A 22 h., tout le monde était à bord. 31 au total, dont 12 aviateurs alliés et 19 réfractaires.

Yves Vourch était là, avec Jos Ibris, Pierre Drévilion, ses coéquipiers du Menez-Hom. Les Français furent placés à l'avant, les alliés à l'arrière.

En attendant le départ, chacun vida son répertoire de plaisanteries d'histoires drôles, de gaudiseries. Il fallait tuer le temps; ils étaient très énervés pour dormir.

S'ils avaient prévu la rude traversée qu'ils allaient vivre, ils auraient au contraire profité des quelques heures de calme pour faire provision de sommeil.

tel étaient partis sur le « Breiz-Izel ». Son fils laissé à terre et un autre jeune homme étaient avec elle.

Celton, beau-frère de Mme Cloarec et père d'un des passagers du « Breiz-Izel », assistait à cette scène.

Il menaçait de jeter par la fenêtre cette femme, que Mme Cloarec accompagnait chez Guillou pour le supplier de lui rendre ses 6.000 fr.

Mme CLOAREC ARRETEE

Dans la soirée, un neveu remettait à Mme Cloarec un billet de la part de sa mère : « Tenez-vous prêts, les Allemands sont dans le port; ils prennent les numéros de tous les bateaux; bientôt, ils connaîtront celui qui manque ».

Mme Cloarec prend le billet, dit au garçon de se sauver au plus vite; il avait 17 ans et serait pris tout de suite si les Allemands le voyaient chez elle.

Le lendemain, ils cernaient la maison, la fouillaient revolver au poing. Mme Cloarec fut prise. Du 24 janvier au 20 mars, elle sera en prison.

Elle devait être bientôt rejointe par Mlle Richard, de Quimper, impliquée dans toutes ces affaires d'évasion.

Elles ne se connaissaient pas. On ne se livra pas d'abord, puis on causa. C'est ainsi que pour la première fois, elle entendit parler de Mme Vourch, de Plomodiern. « Elle s'est sauvée », lui apprit Mlle Richard.

Un prochain jour nous narrerons à nos lecteurs les épisodes du sauvetage de Mme Vourch. Grâce à l'aide de quelque amis, celle-ci put échapper in extremis aux Allemands qui l'attendaient au retour de Quimper, où elle s'était rendue.

LE RECIT DE L'EVASION PAR GABRIEL CLOAREC

Après le récit des spectatrices de ce dramatique départ, écoutons celui de Gabriel Cloarec, organisateur de cette rare réussite.

Dés 10 h. du soir, en ce 21 janvier

ON TENTE LE COUP

A 11 h. 30, la marée montante met le bateau à flot, mais le temps est trop clair. Il faut attendre une éventualité à été prévue par le jeu patron. En cas d'impossibilité de départ, tout le monde restera à bord jusqu'à la nuit suivante. Vers 2 h., le temps s'assombrit légèrement. Quelques instants d'édicision; quelques risqués; mais pour profiter de quelques heures de nuit, il faut partir dès que possible.

Encore un coup de « l'ambic », celui du fond de la bouteille. Trois heures. On tente le coup. Chacun à son poste. On rentre les béquilles et l'orin mouillé à l'arrière, on amène le bateau au milieu du chenal pour profiter du courant qui est favorable.

Vent sud-ouest faible; temps très clair, mais nuageux.

Après avoir rentré l'ancre à l'arrière, on laisse dériver en se servant d'un aviron pour maintenir la direction. Et l'on glisse lentement vers la bouche de l'estuaire, vers Tristan...

La grande aventure vient de commencer.

(A suivre)

Les renforts ne cessent d'arriver. Une section de Briec prend position (ainsi que plus tard une automitrailleuse. A 16 h., la section Verdun de la compagnie Kléber, qui vient de relever une autre section de la même unité qui a combattu une partie de la nuit et toute la matinée, s'installe dans la ferme blanche, à environ 400 mètres de la route Beuzec-Audierne.

L'ennemi occupe alors la ferme à toit rouge Kerigodon. Vers 18 h., l'ordre de l'attaque générale est donné à toutes les sections et les Allemands sont pris en chasse après qu'ils aient évacué la ferme et qu'ils se soient dispersés dans les champs. Ils se rendront peu après. 80 d'entre eux environ ont été tués. Les combats de Lesven sont terminés.

TRAGIQUE RETOUR

Le retour sera tragique. Les deux sections de la compagnie Kléber qui ont été relevées par la section Verdun rentrent au camp dans un camion de la ville de Douarnenez. Ils sont surveillés à plusieurs reprises par des avions paraissant de nationalité américaine qui, après avoir effectué quelques piqués, semblent les avoir identifiés. Puis, soudain, c'est le drame. Les avions plongent sur le camion et c'est le mitraillage qui va durer près d'une heure. Les avions pourchassent les résistants réfugiés dans les fossés, dans les champs. Six tués de Douarnenez sont à déplorer : Corentin Pérennes, Pierre Guénadou, André Trévidic, Hervé Kergoat, Emile Le Corre, Marcel Le Coz, une vingtaine de blessés dont Marcel Floch, commandant de la compagnie, qui est très gravement atteint.

Les mêmes avions prendront en chasse et blesseront grièvement Pierre Le Mell qui effectuait en moto une liaison entre Douarnenez et Lesven.

Commémoration demain

16 ans ont passé, mais le souvenir de ces combats est resté bien vivant parmi tous ceux qui y prirent part. Chaque année, le 26 août, beaucoup d'entre eux font le pèlerinage du souvenir jusqu'au monument qui, au bord de la route de Beuzec-Audierne, rappelle ces combats victorieux et perpétue la mémoire des 15 braves qui payèrent de leur vie cette action héroïque dans la résistance.

La cérémonie de commémoration aura lieu à Lesven à 18 h. demain vendredi. Un car partira de la place Edouard Vaillant à Douarnenez à 17 h. et prendra les anciens résistants désireux d'y assister. Auparavant, un dépôt de gerbes aura lieu au monument aux morts de Douarnenez à 15 h.

Au comité ouvrier du logement (castors)

1) Remboursement des intérêts et du capital-intérêt. — Il est rappelé à tous les sociétaires que les remboursements des capital-intérêts, ainsi que des intérêts de prêts arrivent à échéance le 25 août 1960.

Il est précisé que les intérêts sont à régler trimestriellement et en début de trimestre, alors que le remboursement du capital-intérêt est payable mensuellement et à terme échu.

Afin d'éviter tous frais de retard, chaque sociétaire doit, s'il ne l'a déjà fait :

Intérêts : régler d'urgence à la banque les mois de septembre, octobre et novembre 1960.

Capital-intérêts : régler les six mois de la période du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 1960.

2) Prix de revient des maisons. — A compter du 1^{er} octobre prochain, les sociétaires ayant réglé définitivement le prix de revient de leur maison seront libérés des intérêts bancaires. Pour connaître ce prix de revient, s'adresser soit au secrétaire ou trésorier du groupe, soit à M. Clet Mauguen, secrétaire général.

3) Assurance « longue-maladie ». — Les sociétaires désirant s'assurer sont priés de s'adresser à M. Mauguen.

qu'il y a... ce n'est pas un bateau ».

ARRETEZ ! AU VOLEUR

Non satisfaits d'avoir alerté le guetteur allemand les gardes ont gravi la falaise où se tiennent les femmes. Ils se postent à deux mètres d'elles, sans les voir tant la nuit est profonde.

Tout ce manège, qu'elles vivent intensément, a pris du temps. Et la barque glisse désormais plus rapide, mais toujours silencieuse dans le chenal étroit entre l'île Tristan et la côte. Au moment où elle s'engage entre la pointe du môle et l'île, dans ce passage large de 50 mètres environ, les trois femmes entendent ces guetteurs français qui se mettent à crier à tue-tête : « Arrêtez ! Au voleur ! ».

Le cœur glacé d'horreur plus que de froid, les femmes qui sont là proches d'eux ont esquissé un mouvement pour se mettre derrière le gros rocher près de la croix. Elles ont fait un peu de bruit; les gardes les ont entendues; ils enchaînent que quel qu'un est là, et ils cessent de crier. Mais les passagers ont sûrement entendu leurs cris. Que va-t-il se passer ?

UNE MITRAILLEUSE PRETE A CRACHER...

Elles décident de revenir à la maison. En se garant par la falaise, par les sentiers douaniers, elles rejoignent leur domicile plus mortes que vives sans être vues des Allemands; elles n'avaient préparé aucun alibi; être dehors à cette heure de la nuit cela pouvait être grave.

A la maison, la mère est restée seule avec les deux petits enfants, angoissée elle aussi, prêtant l'oreille.

Les filles reviennent; il est six heures; elles disent ce qu'elles viennent de voir, d'entendre, de vivre.

Ce qu'elles ne disent pas parce qu'on ne le saura que quelques jours plus tard, c'est qu'après sa sortie du port le bateau avait été aperçu par un autre guetteur allemand de sa tourelle placée sur une pointe à l'ouest des Sables-Blancs.

Il voyait le bateau filant au nord du rocher le Coullinec; il l'avait dans la ligne de mire de sa mitrailleuse; une bande de deux cents cartouches était adaptée ne demandant qu'à se vider en quelques instants, au signal attendu.

...MAIS LE SIGNAL DE TIR NE VINT PAS

Car il fallait un signal à ce guetteur avant d'actionner sa mitrailleuse; telle était la consigne; automate fidèle, il attendit le signal que devait lui transmettre le guetteur allemand de l'île Tristan ou celui du môle. Ce signal ne vint pas et le « vaisseau fantôme » sortit du champ de vision du mitrailleur.

RENDEZ-MOI MES 6.000 FRANCS SINON JE VOUS DENONCE

A 7 heures, les quatre femmes vont à l'église de Tréboul pour assister à la messe de clôture de la semaine d'Adoration qui venait d'être donnée à la paroisse.

En action de grâces et pour la prier de continuer sa protection aux navigateurs, Mme Cloarec voulait allumer un clerge devant N.-D. des Flots. Craignant d'attirer l'attention des paroissiens, de leur indiquer par ce geste que les siens étaient en mer, elle posa son clerge non au pied de la statue mais devant celle de Ste-Thérèse.

Ala fin de la journée, elle reçut la visite d'une femme qui lui fit menace de la dénoncer aux Allemands parce que son bateau était parti pour l'Angleterre, si on ne lui rendait pas six mille francs.

Cette femme avait versé 6.000 fr. pour son fils qui devait participer au départ manqué de la nuit de Noël.

Elle avait beaucoup bavardé. On avait retenu ses 6.000 fr., estimant par ce moyen l'aider au silence.

Elle criait très fort, disant que ces 6.000 fr. avaient servi au départ du « Breiz-Izel », qu'elle en aviserait les Allemands, qu'elle dénoncerait les Cloarec pour avoir hébergé les aviateurs; elle dirait qu'un tel et un

Reflexions sur la preparation
et le depart de la Poutre "Ulaire"
immatriculee a 2-40-3052 dans la
unit. du 23 au 24 Aout 1943

Page - Paragraphe - Reflexions au Contra-dictions :

8. - N - a) - Poussant "Joseph HAREC - fils"

La principale raison, avait été, que "Joseph HAREC"
devait aider son père et son frère "Louis"
pour le depart de "Jaleh. Mad" parti le 24 Aout 1943
et ensuite de celui du "Haise" parti le 24 Aout 1943

10. - N - b) - Joseph Harec (Pere) avait effectivement presene

ligne 23

les hommes de son équipage, sur le projet de
transport de Reservoirs vers l'Angleterre, mais que
ces derniers seraient recueillis par une Unité Anglaise
des leur arrivée dans la Zone Couverte par les Ser-
vices Anglais de Sécurité (ce qui permettrait au Haise
de revenir sur les lieux de pêche, des Côtes Bretonnes
d'au la Mépise, sans de leur rencontre, d'avec

44 -
ligne 3

E) un Chalutier armé par un équipage "Belge".
(une page 44).

Renseignements qui m'avaient été donnés par
les "Services de Sécurité" à Bouche et confirmés
par M. SAHÉZ.

11. - N - c) - Concernant la Navigation :

ligne 25

Toutes les unités de Pêche, tant au (au plural) autres
à partir au lieu pour une durée depart (sans) donc
successibles de pouvoir se rendre en Angleterre,
avaient reçu l'ordre de M. l'Administrateur (sur ce
temps A. QUEBRIAC) de déposer tous Documents
et Cartes Marines (arches impératifs des Services de Sécurité
Allemande), soit à l'Inspection Maritime de
Danzon ou à M. E. SAHÉZ - Syndic des gens de
Mer à Tréport - Organisation du depart du Haise. Quant
aux Appareils sophistiques de navigation, tel existait
une "boîte de sonde" et un Compass liquide en tréport
état de fondement, qui avait été regulé par
moi-même. (M. SAHÉZ - vivait à l'époque certainement par tout
le la depart sous le pont)

12 - IV - c) - une partie du ... Calendrier de Paris

ligne 3

Je ne sais si cela est une blague ?! Mais M. Joseph MARON et son fils André, n'avaient-ils certainement pas besoin d'une telle partie, qui n'existait pas de ce temps, et encore moins, dont on veule s'il avait existé, aurait-elle autrement pas la Sécurité Allemagne.
"D'autant plus que M. J. MARON (Père) et André son fils, avaient toutes les connaissances des Parag. de l'Île de Sein comme de ceux d'Arretant."

12 - IV - d) - Pour une partie en l'île du 10 jours.

ligne 8

Exceptionnel → à

Si cela était vrai pour les grosses unités pratiquant les pêches d'Arretant, elle n'était que de 2 jours, y compris le jour du départ ainsi que de la recherche pour les petites unités pratiquant les pêches ne s'éloignant pas à plus de 10 milles des côtes extérieures de l'Île de Sein au de Arretant.

44 - XV - f) - Retour du Maître.

ligne 7

Conclusion fautive: Les Services de Sécurité Anglaise de l'I.S. n'avaient contacté le lundi 30 Août 1943 vers dix heures matin étant en Etude Spéciale, sous leurs directives, dans une Ecole de la Chapelle de l'Arretant comme Agent du "B.P.A.M.H".
Or, ils ne présentaient de l'Arretant du "Maître" et de leur femme intention, de le faire repartir avec la totalité de son équipage, vers son port d'origine en France.
Une réfutation fut catégorique, de l'impossibilité de ce retour: que le temps d'antennisation de sortie en pêche, était déjà départ, car celui faisant 6 jours pendant, au moins 4 jours, le Maître avait été absent parmi les autres unités avec qui il était au travail de l'île en pêche, et que Mon Père n'aurait très certainement accepté d'engager par ce retour la vie de ses hommes d'équipage et nous frère André, qui avait très certainement, refusé de revenir en France

Page - Paragraphe

4h - XV - f. recto
ligne 7 et suite

Suite

Reflexions au Pouliauditions

9

Ces derniers reconnurent la baine fondée de mon raisonnement, et firent donc que le "Blaise" retournerait en Angleterre et serait mis à la disposition des Dames de Pêche de la France libre; mais que ni Mon Père accepterait; quant à lui, il pourrait même partir, s'il était embarqué sur une unité de leur service, procédant soit à la récupération ou aux débarquements d'Agents Anglais au Français, sur les côtes de Bretagne. Je leur répondis, que seul ton accord prévalait (mais pas avec le blaise).

Action Publique dans ce Regit, concernant Madame MAREC Joseph (Père)

Mon Père, avait prévu son épouse, de ce qu'il allait entreprendre, et que s'il n'était pas resté au bout des 7 jours pour lesquels, il était autorisé de partir en Pêche, c'est qu'il avait été retenu en Angleterre et que tout était donc au mieux. Qu'elle devait être éplorée, craignant le pire en constatant, les Efforts des Dames d'Equipage et de faire dire une messe de "Requiem" pour leurs disparitions présumées.

"Infamiation donnée par M. MAREC Joseph (M. Marie) lorsque revint en Mission en FRANCE, le notaire, chez M. Jean PIRON, rampe du Rotureau à Sabarceaux le Samedi 15 Mars 1946. ou elle était venue, espérant obtenir des renseignements, sur son Mari et ses Enfants." Qu'elle avait été arrêtée, par deux Allemands en civil à la sortie de l'Eglise de Trébaud, en l'air d'avoir lieu l'office du Samedi. Ces Agents lui ayant présenté leur carte de la Sécurité Militaire Allemande, lui demandant de rester dans son habitation. Marie Marie très étonnée, leur demanda ce qu'ils désiraient? En réponse elle reçut: Qu'elle n'avait pas à s'inquiéter, que son Mari et ses Enfants étaient bien arrivés en Angleterre avec tous les Dames d'Equipage" faisant le bon. Marie Marie, prend l'Allemand, qui venait de la renseigner sur les lieux, le remerciant d'une si bonne nouvelle.

"Tant mieux à ses dires" qu'elle croyait son mari disparu, non par mauvais temps, car le temps avait été relativement bon mais seulement coulé par les Anglais, quant à savoir ses enfants étaient à bord du "Maire", oui! d'Inde était très certaine - ment à bord mais que Joseph, Elle se demandait pourquoi ne l'ayant pas revu depuis plusieurs mois, le croyant en Allemagne au "S.T.O." et pourquoi parti en Angleterre avec un équipage, si vieux, puisque l'un d'elle eux avait plus de soixante ans.

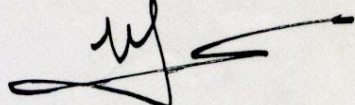
Elle reçoit en réponse, qu'elle ne devait quitter "Srebo" et de se rendre à la "Feldgendarmarie de Danneberg" chaque fois qu'elle en recevait un ordre écrit.

Qu'elle était les camarades, mais qui ils étaient. Bien renseignés. Cela, aussi avait du s'écrire!


Monsieur MARIE. Ex. Lt. Commando. Parachutiste - Agent - S.R. et ~~chef~~ chef Radio de la "Mission Poulter" du "Réseau Turquais", fils aîné de M. et Madame MARIE Joseph (Entente -) parti) pour fait de Résistance.

Lu Jeudi le 28 Juillet 1989


h. Marc





Madame, vous voilà réunis, autour de vous, autour
de ses enfants et de ses petits enfants, pour accompagner dans
son dernier voyage, lui qui aimait tant à parcourir le monde,
notre ami Camille Guyader.

 nous sommes là, Lien siri, pour manifester, une fois encore,
les sentiments très vifs et très chaleureux que nous inspirait
sa loyauté, son amabilité, sa délicatesse et sa discrétion. Il était
le plus attentionné et le plus présent des amis, avec ses manières
bien à lui, qui n'allaient pas parfois sans un certain humour
ou sans une sourire qui portait loin au fond de sa vie intérieure.

Après l'avoir dit, avec émotion, après nous avoir exprimé,
Madame, ainsi qu'à tous les vœux votre sympathie profonde,
à la mesure de votre chagrin sincère — il nous reste encore
à vous qui avez été, il y a quarante ans, ses camarades de
lutte et de combat, à remplir un devoir d'un autre ordre:

 il nous reste à se souvenir — afin que le souvenir que
Camille va laisser soit exact et complet, au regard notamment
de ses petits enfants, de son action courageuse d'un bout à
l'autre de la Résistance; des efforts incessants qu'il sut faire,
pour mettre sa conscience au repos et son honneur au clair,
en remplissant, avec une constance exemplaire, tous ses devoirs
de patriote.

3. Les heures difficiles et périlleuses qui étaient liées
celles du combat pour la France et pour la liberté; il
conservait non seulement le souvenir mais aussi le culte
fidèle. Jamais nous n'oublierons sa présence attentive
et dévouée au sein de nos organisations où il maintenait
 avec fermeté l'esprit de ces temps-là, quand la fraternité
et la solidarité passaient, sans réserve ni distinction, par
le service et l'amour du pays.

4. Au moment de saluer ainsi son souvenir, disons de
vous à nous sur une pensée affectueusement chaleureuse
et dont c'est le choix personnel - une prière fervente,
pour que la terre où il va reposer soit douce à votre
 camarade, à votre ami Camille Guyodet qui fit,
pour la défense et contribuait à la sauvegarde tout ce que
pouvait apporter l'homme de courage et de cœur
qui il fut au milieu de nous.

Ex. N° 2.

LE GÉNÉRAL DE GAULLE

16 Janvier 1952.

Je veux que mes obsèques aient lieu à Colombey - les - Deux. Si je meurs ailleurs, il faudra transporter mon corps chez moi, sans la moindre cérémonie publique.

Ma tombe sera celle où reposent déjà ma fille Anne et où, un jour, reposera ma femme. Inscription: Charles de Gaulle (1890 - ...). Rien d'autre.

La cérémonie sera réglée par mon fils, ma fille, mon gendre, ma belle-fille, aidés par mon cabinet, de telle sorte qu'elle soit extrêmement simple. Je ne veux pas d'obsèques nationales. Ni président, ni ministres, ni bureaux d'assemblée, ni corps constitués. Seuls les Français pourront participer officiellement, en tant que tels; mais leur participation devra être de dimension très modeste, sans



Attentat de Bernard Anquet

1

Bernard Anquet, frère de mon ami Honoré, était membre d'un réseau dirigé par Théo Doare et Li Li Marec - il était également membre de "Libé Nord" et ~~écrite~~ ^{écrite} par Joseph Le Bars et Émile Le Bris - et avait de plus été infiltré par eux-ci dans une organisation pro-collaborationiste locale -

— Le Samedi 24 Avril 1944, à 11h45, au magasin d'Honoré Anquet se présente un individu qui demande à Honoré "Bernard est-il là". On répond Honoré qui savait que quel qu'un devait demander son frère ce jour-là. Cet homme est donc monté à l'étage et discuté quelques instants avec Bernard. Puis ils sont sortis tous les deux, Bernard disant "au revoir, à tout à l'heure" à son frère - Ils descendent la rue Jean Jaurès, en direction de la Mairie à 11h30 -

— Je dois préciser que ce jour-là Bernard Anquet avait, avec un ami Pierre Nédélec du CIO, partit au ravitaillement à la campagne à vélo dès le début de l'après-midi. et au retour vers 17 heures fait une partie de tennis, à Ste Croix, en ma compagnie -

— Etant, à cette heure, 11h30, par hasard sur le seuil de mon magasin d'optique, en face la Mairie, je vis donc Bernard Anquet, en compagnie de deux hommes descendre la rue et entrer, sans me regarder, au café de la Mairie -

— J'allais interpeller Bernard pour lui rappeler notre rendez-vous de l'après-midi quand je remarquais, derrière eux et au ralenti descendre la Tractière, avant bien connue de la police allemande de Quimper avec un homme au volant -

Le 08 Mai 1989

LOUIS MAREC

OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
COMMANDANT DE LA MARINE MARCHANDE
OFFICIER RADIO DE 1^E CLASSE

Mon Cher Michel, tu trouveras

ci-joint :

- Une photocopie, concernant les Obusiers Bedauniers
par le Général DE GUKHE
- le Discours prononcé par J.-J. MARIN le jour des
Obusiers de Camille GUYADER
- la dédicace de "Bernard ARIQUET" raffiné et ablé
par "Camille GUYADER".

* KER-YS LE LAUNAY
29100 LE JUCH
☎ 98.74.71.69

PORTANT SUR LES ANNEES

1940 à 1945

--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:--:~

- Le 4 Novembre 1944, Volontaire , Chargé de Mission de 2e Classe SR. Radio "OM.SR.620 de la D.G.S.S." Rattaché au "S.R.O. Sous-Antenne Nord de VANNES- F.F.O." Station Centralisatrice & d'Ecoutes Radio, installée au Chateau de "KEROZER " en St.AVE ,Morbihan.
- Le 20 février 1945, Infiltré par voie-Maritime, dans la Peche de LO-RIENT (BELLE-ILE), comme Chef de Mission SR et Radio, sous les Directives du GENERAL DE LARMINAT en liaison directe par les Centrales :RAFALE et ANCOLI" d'avec le CAPITAINE de VAISSEAN CHARRIER, Chef d'Etat-Major "Section Marine" du GENERAL BORNIS DES BORDES; jusqu'à la libération de cette enclave, le 18 Mai 1945. Identification Poste Emetteur "LOLA III"
- Le 1er Juin 45, Mission terminée; (Centre Interallié de Liaison Etat-Major F.F.O. Chateaubriant le 23 Mai 1945).
- Le 31 Aout ,Dirigé par la Mise en route N° 242, sur le Ministère de la Marine Nationale.
- Le 22 Octobre 1945, Libérés de mes Obligations Militaires.

--:--:--:--:--:--:--:--:~

" POUR MEMOIRE "

PSEUDONYMES : sous lesquels, j'ai réalisé mes Missions.

- MAREC Louis : du 18 Avril 1940 au 20 Novembre 1942, (Périodes Militaires Normales et Résistance au MAROC ainsi que dans le Sud de la FRANCE).
- MOREL Louis : du 21 Novembre 1942 au 10 Décembre 1942, (Dans Groupe autonome de Résistants à Marseille et Toulouse pour l'Antisabotage de la Flotte Militaire Française).
- MAREC Louis : du 10 Décembre 1942 au 14 Avril 1943, (Résistance dans Mouvement de LIBERATION-NORD - Evasion vers La GRANDE BRETAGNE - Engagement aux F.N.F.L. à Londres).
- KERVAREC Louis : du 15 Avril 1943 au 25 Mars 1944, (Différents Stages dans les Services du B.C.R.A. en Gde Bretagne).
- KERANGAL Louis : du 26 Mars 1944 au 20 Juin 1944, (Mission " MEN-HIR "-Arrestation par la SD. -Identité de "KERVAREC" ayant été dévoilée par un Agent ,arrêté lui aussi par les Allemands, et n'ayant connu dans les Services à LONDRES).
- KERVAREC Louis : du 20 Juin 1944 au 03 Aout 1944, (Nom maintenu pendant mes interrogatoires ainsi qu'au Jugement par la Cours-Martiale, par la SD. Allemande).
- KERANGAL Louis : du 03 Aout au 09 Aout 1944, (Repris ce pseudonyme, à partir de l'évacuation de la Prison J.CARTIER, jusqu'à mon évasion après le mitraillage du Train dans la Gare de LANGEAIS).
- KERVAREC Louis : du 10 Aout 1944 au 19 Février 1945, (Période Evasion-Retour en ANGLETERRE - Préparation Infiltration Mission au S.R.O-F.F.O. à VANNES).

PORTANT SUR LES ANNEES

1940 à 1945

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

- KERANGAL Louis : du 20 Février 1945 au 18 Mai 1945,
(Mission S.R. Radio dans l'Enclave "BELLE-ILE" de la Péninsule de LORIENT).
- KERVAREC Louis : du 19 Mai 1945 au 1er Juin 1945,
(Mission au Service de Contre-Espionage et de Sécurité , dans l'Enclave de "BELLE-ILE" - Fin de Mission et Rapports).
- KERVAREC Louis : du 1er Juin 1945 au 30 Aout 1945,
(Au Centre Interallié Etat-Major à CHATEAUBRIANT - Congés de fin de Mission).
- MAREC Louis : 31 Aout 1945 au 22 Octobre 1945,
(Mise à la disposition de la Marine Nationale Française et Libération de mes Obligations Militaires).

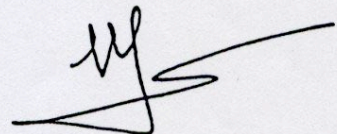
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

DISTINCTIONS HONORIFIQUES , pour Faits de Guerre 1939/45

- Croix de Guerre 1939 avec Etoile d'Argent. Décision 40.I047 du 27.07.4
- Croix de Guerre 1939 avec Etoile d'Argent. Décision 40;I325 du 10.II.4
- Médaille des Services Volontaires de la France-Libre Dec.46.742-4.4.4
- Médaille des Evadés , Décret du 29 Mars 1957 N° 14.323 / S
- Croix de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur. Décret 9.I2.5
- Croix de Guerre avec Palme, Décret du 9.I2.I957
- Croix d'Officier dans l'Ordre National du Mérite Déc.II.05.I968
- Croix d'Officier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur
Décret du 15 Février 1977.
- Le 21 Juillet 1960, Invitation particulière au Palais de BUCKINGHAM
par SA MAJESTE LA REINE D'ANGLETERRE.

Fait au JUCH le 1er Juin 1980

L.MAREC



" RECAPITULATIF "

"A.II."

NOM : M A R E C Prénoms : Louis Marie
Alias : KERVAREC - KERANGAL
Né le : 03 Avril 1920 à : Tréboul - Finistère / Sud
Immatriculation : B.C.R.A.L. N° 485 du 20.05.1943
Grade : Chargé de Mission de 2e Classe " Lieutenant - Commande -
 Parachutiste .
Section: " A " - S.R. et Radio.

- - - - - / - - - - - / - - - - -

1e - Activité : Chef Radio de la Mission " COULINEC - Réseau "TUR-
 QUOISE ", Renseignements : Civils & Militaires - Opérations Aérien-
 nes & Maritimes - Identifications - Cartographie - Ect.

- - - - -

SITUATION DANS LA RESISTANCE EN BRETAGNE, AYANT EU COMME CONSEQUEN-
CE MON ARRESTATION PAR LA GESTAPO, DE MON INTERNEMENT A LA PRISON
"JACQUES CARTIER de RENNES", de MA CONDANATION A LA PEINE DE MORT,
de MA DEPORTATION PAR TRAIN VERS L'ALLEMAGNE, et de MON EVASION.

- 1e - Du 07 Avril 1943 au 09 Avril 1943, EVADE par voie de Mer du Port
de TREBOUL (Finistère / Sud) vers le Port ANGLAIS de "NEWLYN"
Le 15 Avril 1943 - Engagé Volontaire au " B.C.R.A. de LONDRES ".
Suivi différentes Formations à LONDRES et MANCHESTER.
- 2e - Le 10 Février 1944, ma Formation achevée, porté Volontaire pour
Mission vers la FRANCE occupé.
- a - Les Services du " B.O.A." ne pouvant prévoir de Terrain de Para-
chutage, ce sont les Services des " B.O.M." qui nous ont préparé
le 20 Février 1944, une Infiltration par voie Maritime, sur "M.
G.B." de " KINGSWEAR - DARTMOUTH " vers l'île d'ER, face à PLOU-
GRESCAN, dans les Côtes du Nord, ou nous avons atterri le 21 vers
2 Heures du matin et repartis 30 minutes après, n'ayant pu contac-
ter l'équipe de réception.
- b - Le 26 Mars suivant, deuxième Infiltration, du même Port ANGLAIS
et par la même Vedette-Rapide. Réception réalisée, le 27 Mars 1944
vers 3 heures du matin, dans les meilleures conditions sur l'ILE
d'ER, par Mr. François BOULARD et de son Equipe composé de 4 hom-
mes, Agents du " B.O.M." de la Mission "BLAVET" comme nous du Ré-
seau " TURQUOISE ", rattaché à la Centrale "PHIDIAS", dont Le Chef
Mr. Yvon JEZEQUEL, alias JOSS, avait été l'un de mes Camarades
de Formation en ANGLETERRE.
- c - J'étais accompagné sur cette Vedette par, Mr. Pierre SERANDOU -
alias "PRAX" de la Mission " PRAXITELE " ainsi que de mon Chef de
Mission Théodore DOARE, alias Theo - URVOIS.
Notre Mission devait se centraliser, sur toute la Bretagne, la Di-
rection sur QUIMPER et DOUARNENEZ, tout en restant en relation
constante avec la Mission " BLAVET "
- 3e - Le 28 Mars 1944, Nous avons Constitué notre MISSION :

(Voir feuillets "MII/2 " la Composition de la
Mission COULINEC du Réseau TURQUOISE et de ses Effectifs.)

DU RESEAU " T U R Q O I S E " B.C.R.A "

Activité : Section A & R " Renseignements : Civils - Militaires - Opérations Aériennes & Maritimes - Commerciaux - Bancaires - Identifications - Cartographie - Mouvements et Moral des Troupes Allemandes - Ect.. Mise en Activité à partir de LONDRES le 20.02.1944.

- - - - - : - : - - - -

&	<u>NOM</u>	<u>Prenoms</u>	<u>Alias</u>	<u>-Fonction</u>	<u>SECTION</u>	<u>MATRICULE</u>
A -	<u>D O A R E</u>	<u>Théodore</u>	<u>LURVOISE</u>	<u>Thés</u>	B.C.R.A.L.	R.X.K.I.B.
	<u>Activité</u> : du 20.02.1944 - Chef de la MISSION .					
B -	<u>M A R E C</u>	<u>Louis</u>	<u>KERVAREC</u>	<u>KERANGAL</u>	B.C.R.A.L.	R.X.K.2.R.
	<u>Activité</u> : du 20.02.1944 -Adjoint au Chef de Mission - Chef - Radio.					
C -	<u>KERVAREC</u>	<u>Etienne</u>	<u>Sous/Of.</u>	<u>Marinier</u>	B.C.R.A.	R.X.K.3.
	<u>Activité</u> : du 28.03.1944 - S.R. BOA - BOM ..Arrêté et Evadé, après la disparition de la Mission , a rejoint les Troupes Combattantes "F.F.I"					
D -	<u>KERVAREC</u>	<u>Yvonne</u>	<u>Profes.</u>	<u>Violon</u>	B.C.R.A.	R.X.K.4.
	<u>Activité</u> : du 28.03.1944 -Rattaché au Chef-Radio-Sécurité-SR.Hébergement Arrêtée par la Gestapo le 20 Avril 44 et Déportée en Camp de Concentration en ALLEMAGNE. (Revenue en 1945)					
E -	<u>ANSQUER</u>	<u>Bernard</u>	<u>Tailleur</u>	<u>Confection</u>	B.C.R.A.	R.X.K.5.
	<u>Activité</u> : du 28.03.1944-SR.Civil-Militaire -- Hébergement Centrale-RADIO Arrêté par la Gestapo le 20 Avril 44 - Déporté en Camp de Concentration et Mort en ALLEMAGNE.					
F -	<u>LOZACH'MEUR</u>	<u>Maria</u>	<u>Commerce</u>	<u>Epicerie</u>	B.C.R.A.	R.X.K.6.
	<u>Activité</u> : du 30.03.1944- SR.Civil-Commercial - Hébergement, Arrêtée par la Gestapo le 22.04.44 et Déportée en Camp de Concentration, revenue en 1945, d'ALLEMAGNE.					
G -	<u>DUPUY née LECORRE</u>	<u>Yvonne</u>			B.C.R.A.	R.X.K.7.
	<u>Activité</u> : du 29.03.1944-SR.Administratif - Commercial -Hébergement, Arrêtée par la Gestapo le 22.04.44 et déportée en Camp de Concentration, revenue d'ALLEMAGNE en 1945.					
H -	<u>QUENET</u>	<u>Guy</u>	<u>Récepteur</u>	<u>-Prefect.</u>	F.F.C.:	P.02
	<u>Activité</u> : du 30.03.1944 -SR.Administratif-Politique -Civil -Militaire, Arrêté par la Gestapo le 22.04.44 et Déporté en Camp de Concentration ou Il est Mort.					
I -	<u>FORGET</u>	<u>Albert</u>	<u>Huissier de Justice</u>		F.F.C.	P.02
	<u>Activité</u> : du 04.04.1944 -SR. Administratif - Hébergement -Arrêté par la Gestapo avec Son Epouse et sa Fille ,le 22.04.44 déportés vers les Camps de Concentration, morts tous Trois en Allemagne.					
J -	<u>REVECHON</u>	<u>Joseph</u>	<u>Commerçant</u>		F.F.C.	P;02
	<u>Activité</u> : du 29.03.1944 - SR.Commercial -Identification-Hébergement, Arrêté par la Gestapo le 22.04.44 déporté vers les Camps de Concentration, Mort en Allemagne.					

LISTE DES INTERNES - DEPORTES ce TROUVANT Dans Le Meme Wagon que Moi ou Dans D'Autres Wagons Faisant Partie Du Train de Deportation dit " DE LANGEAIS "

Dont le depart de RENNES eut lieu dans la Nuit du 1er/2 Aout 44, avec lesquels j'avais ete en relation, avant notre Depart ou pendant notre Transport vers l'ALLEMAGNE.

- § -

Situation m'ayant les fait connaître

- I - Ayant appartenu au Réseau "TURQUOISE " Mission " COULINEC "
II - Ayant appartenu au Réseau "TURQUOISE " Mission "BLAVET "
III - Anciens Camarades de Jeunesse ou de Travail
IV - S'Etant connus à LONDRES en 1943/1944 au "B.C.R.A."
V - Ayant été dans la MÊME Cellule à la Prison Jacques CARTIER de RENNES
VI - Etant dans le MÊME Wagon de Déportation
VII - Etant dans un autre Wagon du même Convoi
VIII - Evadé du Train de Déportation avant ou le 6 Aout 1944
IX - Déportés en Camps de Déportation en ALLEMAGNE
X - Disparus ou Mort en Déportation
XI - Revenus de Déportation.

Table with 4 columns: II,I/2- NOM, Prénoms, Activité Dans la Résit., SITUATION. Rows include names like KERVAREC Yvonne, ANSQUER Bernard, LOZACHMEUR Maria, etc.

NOTA : (D) Madame KERVAREC Y."R.X.K.4."a été arrêtée le même jour que Moi à la date du 20.04.44, et internée à la Prison Jacques Cartier de RENNES le 21 Avril soit, aussi le même jour.Elle a été évacuée dans la Nuit du 1er au 2 Aout 1944, vers un train de Déportation en Direction de L'ALLEMAGNE, qui était stationné en gare de la Courouze. Le 6 Aout 44,après le Mitrailage de Notre Train en Gare de LANGEAIS Elle a été évacuée par la route jusqu'à la Gare de St.P.des Corps, puis Vers Belfort et, Internée au Camp de RAVENSBRUCK le 2.09.1944, d'ou Elle a été Rapatriée le 28 Juin 1945.Mme KERVAREC est actuellement Présidente de la "F.N.D.I.R.P." de BREST.

suivies, en France, en Belgique.

Aucun discours ne devra être prononcé, ni à l'Église, ni ailleurs. L'absence d'oraison funèbre au Parlement, l'absence d'engagement réservé pendant la cérémonie, ainsi qu'à ma famille, à mes compagnons membres de l'Ordre de la Libération, au Conseil Municipal de Colombey. Les hommes et les femmes de France et d'autres pays du monde pourront, s'ils le désirent, faire à ma mémoire l'honneur d'accompagner mon corps jusqu'à sa dernière demeure. Mais c'est dans le silence que je souhaite qu'il y soit conduit.

Je déclare refuser d'avance toutes distinctions, promotions, dignités, citations, décorations, qu'il s'agisse de France ou d'étranger. Si l'une quelconque m'était décernée, ce serait en violation de mes dernières volontés.

J. de Gaulle.

Une Anecdote sur la B. B. C.

« Sainte Anne a bien fait les choses ! » C'était la formule fatidique convenue avec les amis du DALC'H MAD dès bonne arrivée en Angleterre. Quelques rares initiés étaient détenteurs du secret ! aussi, lorsqu'un soir, dans une famille de Quimper, suspendu avec des voisins à la T.S.F., si précieux réconfort de l'occupation, voici que des mots magiques sont prononcés, clairs, vibrants ! C'était la phrase convenue ! Seul un auditeur avait saisi l'émouvante et si humble nouvelle ! Sans trahir son cœur palpitant de joie — car nul, même parmi ses proches, n'avaient reçu la confidence — l'ami des gars du DALC'H-MAD attendit fièvreusement

le matin ! et le voilà de bonne heure, enfourchant son vélo — un vieux compagnon de route — et en vitesse, direction... Sainte-Anne-la-Palud ! C'est là, en effet que nombre de bretons, de la région de Douarnenez en particulier, ont apporté tant d'ex-votos et, lors des Pèlerinages célèbres, leurs vœux, leurs prières !

Le camarade réalisait un désir secret de l'un des passagers, et sans doute le merci reconnaissant de tous ! Sur un modeste papier était écrit : « Merci à Sainte-Anne ! Ils sont arrivés ! Et ce pauvre billet était entouré d'une bande tricolore avec une obole pour une messe d'action de grâce ! Alors qu'il peut se dire "incroyant" ».

L'isolement de cette chapelle, fermée au culte durant l'année, gardée par un brave homme y venant de temps en temps, permit au messager de glisser sous la porte ce papier annonciateur discret et « anonyme » à Sainte-Anne. Des boches rôdaient par là, mais bah ! Ce fut le plus sacré des pèlerinages d'un vieux camarade, si heureux d'accomplir ce geste symbolique !

Et plus tard, après la délivrance au retour quand les rescapés, revenus d'Angleterre, ont accompli le pèlerinage à Sainte-Anne-la-Palud, ils ont apporté un Drapeau où sont inscrits les noms des passagers du DALC'H MAD. Tout comme autrefois, au retour du grand risque ou du naufrage, les marins pêcheurs bretons amenaient, pieds nus, portant sur leurs robustes épaules, le bateau miniature, l'ex-voto promis dans le danger de l'Océan en furie ! ce modeste pavillon qui avait flotté au mât de leur fragile esquif ! C'était le témoignage vibrant de leur reconnaissance ! Et depuis, un jour, visitant le brave recteur de Plonévez-Porsay dont dépend le sanctuaire de Sainte-Anne, quelqu'un posa la question au vénérable bonhomme — qui lui aussi avait tant prié pour les « marins à De Gaulle » et accueilli des réfractaires, à quels risques — il se souvint de ce pauvre papier ex-voto précurseur, et ces deux Français, dont l'un était le commissionnaire inconnu de ceux du DALC'H MAD, s'étreignirent de joie, car ils s'étaient compris !

Cependant, l'armateur du DALC'H MAD, parti sous le nez des boches, devait se créer un alibi. Il alla tout simplement passer 48 heures à Scrignac, petit bourg au centre de la montagne bretonne. Mais on le rechercha dès que le bateau fut signalé « non revenu de pêche ! »

Corentin COLIN, c'était son nom, montra là encore un courage stoïque. Questionné, mis à la torture, il ne lâcha pas un mot ! il laissait pourtant à la maison sa femme et quatre petits enfants !

Vingt jours plus tard, on avait la joie de le revoir dans sa famille et il fallait être prudent pour ne pas montrer une exhubérance à l'extérieur, car il était surveillé par la Gestapo !

Envoie moi tes huitis colis d'urgence !

Le Moïse

M. SAFFREZ prépara plus tard l'expédition du « MOÏSE ». Il choisit le ruzec-Cap-Sizun, côte dangereuse au possible, que jalonnent tant d'épaves !

Il fallait compter avec les hasards des marées, de la lune, la disponibilité des bateaux, toujours sous contrôle

Je m'en adoucis fort heureusement - à ce moment une
dans mon magasin Joseph le Bars qui passant par là avait
vu la scène, me dit "C'est la festa po"!! et j'eus de la peine à
le dissuader d'aller "les voir de plus près"!!!

— La Citroën prit le virage de la Rue de la Mairie pour
s'arrêter devant la fenêtre de mon atelier - l'homme au volant
observait l'arrière du véhicule, à demi retourné - Quelques
minutes plus tard les deux autres hommes (maître) et Bernard
montèrent dans la voiture qui prit la route de Ceuinpr.

— J'allais alors, avec le Bars, voir Melle Anna Crocq
propriétaire du café de la Mairie qui nous confirma les propos
modius si elle avait surpris entre ces clients - Or Bernard
savait à ce moment si il était en état d'arrestation -

Il y avait aussi à ce moment deux clients M. M. S. Thudren
industriel et Amiot directeur du C.F.O., qui, ignorant la qualité
des policiers, échangeaient des propos anti-allemands !!

~~A 14 heures~~ plus la visite d'Honoré à qui je
contais ce que j'avais vu et qui réalisait tout de suite la vérité.

— Dans l'après midi une femme se présente chez
Honoré demandant Bernard - il s'agissait d'Yvonne...
une de M^r Rasold maire de la Libération de Tréboval - Au fin
des événements elle partit immédiatement pour Ceuinpr
chez les "Forset" membres éminents du Réseau mais la festa po
l'attendait et avec eux fut déportée - Théo Doaré qui était
également chez Forset au moment de l'intrusion de la
police allemande fut s'enfuir par les toits.

Par la suite nous avons appris que l'homme qui était
présent au domicile des Ausquet était membre du
réseau et qui arrêté il avait été "retourné" et devait de mourir.

Bernard Ausquet qui est mort en déportation au
sinistre camp de Neuengamme au printemps 1945 était
chevalier de la Légion d'honneur et croix de guerre avec palmes.

Renseignements certifiés sur l'honneur —



Chupadet —

Nota Le témoignage a été établi d'après mes renseignements
exacts et l'attestation d'Honneur Ausquet —

Le 28 avril suivant ayant été prié par le commissaire de
police du moment, Puy, par la Section de Brét qui avait
demandé des renseignements précis sur moi, je suis allé Boulevard
pour n'y revenir que la veille des combats, le 3 brüt -
De même Honoré Arzgar qui Ha lui aussi son domicile

Les veillées de la M.J.C.

Vendredi, René Pichavant et ses « Clandestins de l'Iroise »

L'heureuse formule lancée par les responsables de la M.J.C., à savoir la veillée autour d'un homme, un sujet, d'une histoire, prend son rythme de croisière.

Après la première soirée autour de Youenn Gwernig et de son livre « La grande tribu », elle nous revient vendredi à 20 h 30, au « Dibikouz », pour la rencontre avec

René Pichavant et ses « Clandestins de l'Iroise ».

René Pichavant a mis tous ses talents de chroniqueur au service de l'histoire, pas celle magnifiée dans les livres du même nom, mais celle du quotidien, avec ses héros et ses lâches anonymes.

Au terme d'une quête minutieuse, scrupuleuse, il nous restitue en son livre, qui couvre en ce

premier tome la période 40-42, la vie de ces hommes et femmes pris dans la tourmente.

René Pichavant sera vendredi au « Dibikouz » avec quelques-uns de ces personnages des « Clandestins de l'Iroise ». Ils évoqueront ensemble cette période troublée et répondront à toute question sur ce sujet d'exception. Une occasion de connaître, enfin, la vérité sur la Résistance en notre région.



Retrouvailles au port de Salcombe, après Plymouth, en juin 1940 : on reconnaîtra Pierrot Cabellic (assis à gauche, pipe à la bouche), derrière : Athanase Queinnec, et après un groupe de quatre Américains (au centre), François Joly, Guillaume Calvez, Robert Noulez, Louis Cariou, le patron de « La Brise », Guillaume Kervenec.